

**La FNEDT appelle le nouveau gouvernement à reconnaître  
la prestation de service comme levier incontournable du développement  
d'une agriculture et d'une forêt souveraines et durables**

***La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) salue la nomination de Michel Barnier et Annie Genevard. Elle appelle le Premier ministre et la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, tous deux défenseurs d'une agriculture et d'une forêt durables et compétitives, à reconnaître la profession d'entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF)***

**Paris, le 22 septembre 2024** – « *Alors que 50% des exploitations agricoles devraient disparaître d'ici 2030, la prestation de service ne bénéficie pas d'un statut facilitant la croissance et la compétitivité de notre profession* » déclare Philippe Largeau, président de la FNEDT. « *Le développement de la prestation de services doit constituer un axe majeur du nouveau ministère de l'Agriculture pour assurer la souveraineté alimentaire de la France et pérenniser les filières agricoles et forestières* » ajoute Philippe Largeau.

Malgré une croissance de 50% des actifs au cours des dix dernières années, le renouvellement des générations est également une vraie problématique pour les ETARF, et le statut d'entrepreneur de prestation de service agricole en particulier est loin d'égaliser celui d'exploitant agricole qui opère pourtant sur un même marché. « *La méconnaissance du rôle des entreprises de prestations de services, trop souvent assimilé à celui des agriculteurs sans bénéficier des aides et avantages de ces derniers, en font en quelque sorte des oubliés de la République* » commente Philippe Largeau. Rappelons que les ETA interviennent auprès de plus de 65% des exploitations agricoles, 85% des éleveurs laitiers et 80% des récolte de betteraves. Quant aux ETF, elles assurent 70% des travaux de sylviculture-reboisement et 80% des travaux d'exploitation.

En tête des sujets pour le nouveau gouvernement figurent donc le rôle des ETARF pour le renouvellement des actifs, le coût du travail et les TO-DE, la fiscalité des recettes commerciales accessoires, et l'accompagnement de la création-reprise d'entreprises. Si des progrès tels que la fin de la hausse du GNR, un début de territorialisation des calendriers de travaux ou encore la révision des modalités de contrôle de l'OFB sont salués, ils ne suffisent pas à résoudre les tensions structurelles et conjoncturelles rencontrées par les entrepreneurs, qui doivent bénéficier, en tout cas pour partie, des aides et avantages dont bénéficient les agriculteurs.

En effet, les changements climatiques et les événements météorologiques mettent en péril les équilibres économiques des ETARF. Or, ces 22 000 entreprises jouent un rôle primordial dans la compétitivité de l'agriculture et la mutualisation des agroéquipements, solution incontournable face aux inflations et à la nécessaire transition vers la décarbonation.

La FNEDT souhaite voir se développer la concertation à tous les niveaux, afin de favoriser des investissements stratégiques qui permettront aux entreprises et leurs 150 000 actifs de préparer l'avenir, participer au renouvellement des générations et s'adapter au changement climatique.

Enfin, les élus Entrepreneurs des Territoires rappellent au gouvernement qu'on ne peut priver les ETARF des dispositifs d'aides et d'accompagnement accordés aux autres acteurs du monde agricole, sans compromettre leur rôle moteur dans l'innovation et dans la diversité des modèles agricoles et forestiers nécessaire à leur souveraineté.

**Contact presse - Agence Ressources de la Nature**

**Fadela Benabadji** - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**Karine Clavel** - 01 85 09 83 77 - 07 50 14 58 26 - [kclavel@agence-rdn.com](mailto:kclavel@agence-rdn.com)



**À propos** - Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 000 entreprises de travaux (+7 % en 5 ans) emploient 147 000 actifs permanents et occasionnels pour un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.



Télécharger la photo de M. Philippe Largeau, président de la FNEDT :

<https://we.tl/t-0s09DS4mZy>